En direct de Châteauroux-les-Alpes

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

Tél. 04 92 43 22 04 • Fax 04 92 43 55 95 • Courriel : mairie.05380@wanadoo.fr

Horaires mairie : Lundi 9h - 12h30 • Mardi 9h-12h30 et 14h-17h • Mercredi 9h-12h30
Jeudi 9h-12h30 • Vendredi 9h-12h30

Trimestriel N°29 - Juillet 2015

UNE PICO CENTRALE AUX PINÉES

Produire une énergie renouvelable d'une puissance suffisante (3 kW) pour alimenter en électricité le gîte des Pinées, voilà l'objectif poursuivi par l'implantation d'une pico centrale. Ce terme un peu bizarre désigne une centrale hydroélectrique d'une puissance inférieure à 20 kW. L'association de l'énergie hydraulique et de l'énergie photovoltaïque, dont le gîte bénéficie déjà, est intéressante. Quand une dépression pointe le bout de son nez, l'usage de l'eau supplée le soleil absent ! Pour installer la pico centrale, il faut une prise d'eau et un canal d'amenée ainsi qu'un équipement électromécanique. C'est le projet qui va être conduit en 2015/2016, avec le concours du SyME 05 (Syndicat mixte d'électrification des Hautes-Alpes), en utilisant la conduite d'eau de l'Addou. Il n'y a pas de prélèvement d'eau puisque la production se fait directement dans la conduite dont le diamètre de 125 cm permet la pose d'une palette. Le projet a reçu l'agrément de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), car il s'agit d'eau potable. L'opération a été estimée à 45 000 € H.T (travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre, frais de dossiers et d'appel d'offres). Le plan de financement de l'opération est assuré avec les participations du FACE ENR (fond d'amortissement des charges d'électrification) pour 36 000 €, du maître d'ouvrage pour 6 750 € et de 2 250 € pour la Commune. Le SyME05 sera propriétaire des ouvrages ainsi exécutés. Ils entreront dans son patrimoine et seront concédés à E.R.D.F Alpes. ■

RESTAURATION DE TABLEAUX

En décembre, une première visite de l'église Saint-Marcellin par des spécialistes de la DRAC PACA (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Pays SUD, de la Communauté de Communes de l'Embrunais et des adjoints de la Commune de Châteauroux, visait à évaluer les travaux de restauration à effectuer.

Une seconde visite a eu lieu le 25 février afin de définir les mesures les plus urgentes à prendre pour la conservation des tableaux à restaurer en priorité. Ceux-ci font partie du mobilier de l'église et doivent être protégés en premier, avant que des travaux de restauration ne soient entrepris sur l'église proprement dite. Les trois tableaux du mur nord seront traités dans un premier temps, tandis que celui du chœur, plus grand mais moins détérioré sera réalisé en dernier.

Très dégradé, le tableau de saint Marcellin devra faire l'objet d'une étude approfondie. C'est donc la peinture de saint Antoine qui sera tout d'abord restaurée.

Après restauration, les tableaux devront être entreposés dans un local dont l'atmosphère est proche de celle de l'église de St-Marcellin (froide et humide), laissant ainsi toute latitude pour exécuter des travaux à l'intérieur sans les détériorer. L'église de St-Irénée semble convenir parfaitement à cet accueil, ce qui permettra dans le même temps au public de venir les admirer facilement.

Un phasage de restauration des tableaux est prévu, à raison d'un tableau par an.

La restauration du premier tableau se chiffre à 7 470 € HT. Les subventions (Ministère de la Culture, Conseil régional et Conseil départemental) s'élèvent à 5 976 €. La participation de la Commune se monte à 1 494 €.

Le montant de l'étude pour devis du tableau de Saint Marcellin est de 2 800 € HT, avec des subventions de 2 240 € et une participation communale de 560 €.

Il ne reste plus qu'à recevoir les arrêtés de subventions des différents financeurs pour lancer les opérations.

Ces tableaux sont, sans conteste, des marques importantes du patrimoine de notre village et les habitants y trouvent là leurs racines. Dans les siècles passés, nombre de châteauroussins ont admiré ces œuvres. A nous de faire en sorte que les châteauroussins des siècles à venir puissent continuer à le faire. ■

LE MOT DU MAIRE

Le 11 juin dernier, les élus communautaires de l'Embrunais étaient réunis autour des anciens maires fondateurs de notre communauté de commune pour marquer son 20ème anniversaire. Hasard du calendrier, cet évènement intervient à un moment où tous les regards de vos élus locaux sont tournés vers le législateur, afin de connaître plus précisément l'organisation territoriale et institutionnelle de demain.

À notre niveau, notre principal enjeu sera d'abord d'œuvrer à la réussite de notre organisation intercommunale, dans le respect de l'ensemble de nos communes. Quelle échelle territoriale ? Quelles compétences, au-delà de celles qui seront obligatoires, exercer en commun ? Quels moyens mutualiser ?

Un retour sur les 20 ans de la Communauté de communes de l'Embrunais montre combien les questions posées il y a 20 ans sont, pour beaucoup d'entre-elles, toujours d'actualité. C'est une expérience forte, qui devra nous aider à nous organiser pour demain. Vos élus y seront attentifs.

En attendant, il me reste à vous souhaiter un très bon été, qui sera riche en évènements sur notre commune, et dont vous trouverez le programme régulièrement mis à jour par l'Office du tourisme dans vos boîtes aux lettres ou sur notre site internet.

Jean-Marie BARRAL

Retrouvez l'actualité et les animations de Châteauroux-les-Alpes sur le site de la commune à l'adresse :
www.chateauroux-les-alpes.com

APPEL AUX DONS DE LIVRES

La médiathèque organise le traditionnel échange des livres, le dimanche 11 octobre, à la salle des fêtes, pour la 17ème édition. Nous tenons à remercier Rose Gieulle et Vivette Césarsky qui sont à l'origine de cet évènement.

Le principe est le suivant : vous apportez un livre et vous pouvez en choisir deux ou trois en échange. Afin de préparer au mieux cette journée, vous pouvez nous donnez des ouvrages dès maintenant. Les livres pour adultes ou enfants, échangés ou donnés, doivent être édités depuis moins de 10 ans (contact médiathèque 04.92.43.72.63).

Nous comptons sur votre générosité qui permettra la réussite de cette manifestation ! ■

INITIER À LA PÊCHE

Les 28, 29 et 30 avril dernier, un stage de formation aux différentes techniques de pêche a été organisé à Châteauroux, par "la Gaule du Rabioux" et la Fédération de pêche des Hautes-Alpes.

Une douzaine de jeunes pêcheurs de 8 à 12 ans, originaires de tout le département ont été initiés à la pêche au toc dans le torrent du Rabioux, à la pêche à la mouche dans le bassin de pêche « no kill », (évidemment après avoir monté soi même ses mouches), ou encore à la cuillère directement en Durance. Au lac d'Eygliers, les jeunes pêcheurs ont pu s'initier à la pêche au coup.

Les techniques et astuces de pêche ont notamment été présentées par les animateurs et stagiaires de la Fédération de pêche ainsi que par les bénévoles de la Gaule du Rabioux.

Cet évènement, qui a déjà eu lieu l'an dernier, est une opération importante pour les organisateurs. En effet, elle est l'occasion de transmettre non seulement la passion de la pêche, mais aussi le respect du milieu aquatique et des bonnes pratiques auxquelles chacun est profondément attaché.

C'est aussi une réelle satisfaction que cette formation se déroule dans notre commune, qui offre des sites de pêche variés et nombreux, avec une équipe de bénévoles investie dans le partage de sa passion.

Après une pêche fructueuse, ce stage s'est achevé en présence des parents et du maire, pour la remise à chaque stagiaire d'un diplôme et d'un cadeau offert par la Fédération. ■

RESPECTEZ LE BIEN COMMUN

Chacun de nous peut voir des dépôts d'ordures sauvages, d'encombrants (TV, matelas…) au pied des conteneurs enterrés de collecte ou dans divers endroits du village. Nous pouvons aussi faire le malheureux constat de l'état de dégradation du chalet bois dédié uniquement à la collecte de cartons installé sur le parking de la Salle des Fêtes, près du jeu de boules.

Outre ces dépôts qui s'offrent à nos regards, ces désordres génèrent l'intervention d'équipes spéciales de ramassage qui induisent, de fait, un surcoût du service et conduit inexorablement à une augmentation de votre facture de traitement des ordures ménagères.

Ces incivilités touchent aussi notre décharge municipale, ouverte pour recevoir des déchets inertes (terre, gravats…) et où certains, malgré les affichages et la mise en place de portiques continuent à déposer quantités de branchages, feuilles et gazons. Si de tels manquements perduraient, la municipalité serait dans l'obligation de fermer la décharge.

N'oublions pas la déchèterie de Pralong, aux portes de la commune, qui reçoit gratuitement les déchets des particuliers, ouverte tous les jours, du lundi au vendredi de 8h-12h et de 15h-18h, le samedi de 9h-12h et de 14h-18h et le dimanche de 9h-12h.

L'enlèvement des encombrants sur la commune aura lieu le jeudi 9 juillet, les inscriptions se font en mairie avant le 7 juillet. Notre environnement est un bien précieux qui mérite toute notre attention, préservons-le ! ■

CAMPING DU RABIOUX

Le camping municipal change de locataire.

En effet, après la démission de l'ancien gestionnaire, une nouvelle délégation de service public (DSP) a été engagée par une procédure simplifiée. Plusieurs candidats à ce bel outil de travail ont déposé leur candidature et la commission d'appel d'offres a rendu ses conclusions. L'attribution de la DSP a été allouée à Mme et M. Desbonnet associés à M. Romanet. Ils ont débuté leur activité depuis le 15 juin pour une durée de 16 mois.

La redevance par saison s'élève à 10 000 € auxquels s'ajoute 8% du chiffre d'affaires. ■

L'ARMÉE RECRUTE

Suite aux événements de janvier dernier, le Président de la République a procédé à une augmentation importante et exceptionnelle du nombre de postes proposés au recrutement. C'est plus de 10 000 emplois qui seront proposés dés 2015, offrant ainsi des possibilités de travail dans un contexte difficile, surtout pour les jeunes. Des opportunités s'offrent à tous, même si tous ne seront pas retenus.

Localement, le 4ème Régiment de chasseurs de Gap recrute, 40 jeunes pour le mois d'octobre !

Si vous êtes intéressés, prenez contact auprès du centre d'information et de recrutement des forces armées de Gap (CIRFA de Gap - Caserne Reynier - 4 rue Bayard 05000 Gap, Tél. : 04-92-64-54-33, ou www.sengager.fr) ■

29 MAI 2015

CONVENTION RTE

- Des conventions de servitudes avec RTE dans le cadre du démarrage des travaux pour la liaison souterraine Montdauphin-Pralong 2 vont être signées.
- Le conseil municipal refuse de signer la convention avec RTE et l'ONF, dans le cadre du projet de restructuration du réseau électrique de Haute Durance, pour les travaux de construction de la ligne électrique 225 kW, concernant le passage de ces lignes dans la forêt communale relevant du régime forestier.

TAXE DE SÉJOUR

De nouvelles dispositions législatives concernent les exemptions à cette taxe : tels que les saisonniers employés dans la commune ainsi que les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

DIVERS

Route de la Cascade : le coût final des travaux s'élève à 43 290 € TTC au lieu d'un montant prévu de 53 200 € TTC (dont une maîtrise d'œuvre de 12 200 € TTC).

30 AVRIL 2015

CONVENTIONS

- Le conseil municipal décide de voter contre la signature de la convention autorisant RTE au défrichement sur différentes parcelles en vue de la création des ouvrages de la ligne aérienne 225 kW.
- Une convention avec le restaurant La Forge, pour l'utilisation de l'ancien local à poubelle (kiosque), afin d'y installer une terrasse va être signée (tarif unique pour la saison de 200 €).
- Une convention va être signée avec le centre de gestion afin de démarrer le processus de l'élaboration de documents uniques. C'est un outil permettant d'engager une démarche de prévention dans la structure.

TAXES SUR TERRASSES

Une tarification de 4€/m²/an est votée pour une redevance d'occupation du domaine public concernant les terrasses mises en place par les professionnels.

SOURCE DES PINÉES

Du fait de la mise en conformité des captages en eau potable, le conseil municipal décide l'abandon de cette source au profit d'une alimentation à partir du réseau en provenance du captage de l'Addou. Cependant, elle pourra servir au bétail ou à l'arrosage (un regard y a été installé).

DIVERS

- PPR : une enquête publique concernant le plan de prévention des risques est menée sur notre commune du 22 juin au 31 juillet.
- Cabanes d'alpage : le dossier pour démarrer l'étude de leur rénovation est en cours.
- Éclairage public : une évaluation de mise en conformité est en cours d'étude par le bureau Véritas.
- Ramassage scolaire : il sera mis en place à la rentrée 2015. Le circuit se fera au départ de St-Étienne pour terminer par La Reste, avec un nombre de fréquentation minimum de huit enfants pour le maintien du service.

10 AVRIL 2015

BUDGETS 2015 en euros

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif principal	1 238 146	1 412 434
Budget primitif camping	43 017	151 228
Budget primitif eau	334 240	376 579
Budget primitif CCAS	33 300	
TOTAUX	1 648 703	1 940 241

SUBVENTIONS VOTÉES (associations)

Mutuelle du Trésor ..... 40 €
Gaule du Rabioux ..... 1 400 €
Société de chasse ..... 460 €
FSE Lycée altitude Embrun (classe section défense)..... 200 €
Football club ..... 1 500 €
Sian d'Aqui ..... 1 200 €
Parents d'élèves ..... 1 500 €
Le Chœur du Roc ..... 100 €
Office du Tourisme ..... 12 000 €
Radio Alpine Meilleure ..... 150 €
ADMR ..... 1 400 €
FNACA ..... 100 €
Octopus ..... 1 200 €
Amicale philatélique et cartophile..... 100 €
Prévention Routière ..... 150 €
Rions du Soleil ..... 3 000 €
Divers ..... 500 €

TAUX

Augmentation de 0.5% des taux d'imposition pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties.

FORFAIT EAU

Le forfait est fixé à 96 € et 1 € de frais de gestion par facture ; seuil minimal pour obtenir des subventions pour les travaux concernant le programme des protections des captages.

CONVENTIONS

- Une convention avec le Syme05 va être signée. Elle a pour objet de définir les modalités de participation financière du demandeur vis-à-vis du maître d'ouvrage pour la réalisation d'un système hydroélectrique non raccordé au réseau de distribution d'électricité (Gite des Pinées). L'opération est estimée à 45 000 € HT dont une participation communale de 2 250 € HT.
- Une convention de partenariat avec le Conseil départemental pour une demande de financement, afin de développer la pratique sportive dans les écoles primaires va être réalisée entre 8,50 et 10,10 € par cycle et par élève. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	258 847,44 €	0,00 €	272 732,88 €	0,00 €	531 580,32 €
Opérations de l'exercice	1 907 446,39 €	1 234 684,18 €	994 922,80 €	1 006 002,57 €	2 902 369,19 €	2 240 686,75 €
TOTAUX	1 907 446,39 €	1 493 531,62 €	994 922,80 €	1 278 735,45 €	2 902 369,19 €	2 772 267,07 €
Résultats de clôture	413 914,77 €	0,00 €	0,00 €	283 812,65 €	130 102,12 €	0,00 €
Restes à réaliser	390 914,81 €	760 241,41 €	0,00 €	0,00 €	390 914,81 €	760 241,41 €
TOTAUX CUMULÉS	2 298 361,20 €	2 253 773,03 €	994 922,80 €	1 278 735,45 €	3 293 284,00 €	3 532 508,48 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	44 588,17 €	0,00 €	0,00 €	283 812,65 €	0,00 €	239 224,48 €

COMPTE ADMINISTRATIF CAMPING

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	112 057,15 €	33 804,55	0,00 €	33 804,55 €	112 057,15 €
Opérations de l'exercice	5 434,00 €	19 800,96 €	20 635,42 €	33 621,24 €	26 069,42 €	53 422,20 €
TOTAUX	5 434,00 €	131 858,11€	54 439,97 €	33 621,24 €	59 873,97 €	165 479,35 €
Résultats de clôture	0,00 €	126 424,11 €	20 818,73 €	0,00 €	0,00 €	105 605,38 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	5 434 €	131 858,11 €	54 439,97 €	33 621,24 €	59 873,97 €	165 479,35 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	126 424,11 €	20 818,73 €	0,00 €	0,00 €	105 605,38 €

COMPTE ADMINISTRATIF EAU

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	96 175,85 €	0,00 €	350 109,82 €	0,00 €	446 285,67 €
Opérations de l'exercice	163 999,00 €	11 187,01 €	60 195,54 €	119 847,48 €	224 194,54 €	131 034,49 €
TOTAUX	163 999,00 €	107 362,86 €	60 195,54 €	469 957,30 €	224 194,54 €	577 320,16 €
Résultats de clôture	56 636,14 €	0,00 €	0,00 €	409 761,76 €	0,00 €	353 125,62 €
Restes à réaliser	138 749,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	138 749,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	302 748,00 €	107 362,86 €	60 195,54 €	469 957,30 €	362 943,54 €	577 320,16 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	195 385,14 €	0,00 €	0,00 €	409 761,76 €	0,00 €	214 376,62 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	52 464,10 €	0,00 €	52 464,10 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	30 533,54 €	85 490,04 €	30 533,54 €	85 490,04 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	82 997,64 €	85 490,04	82 997,64 €	85 490,04 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 492,40 €	0,00 €	2 492,40 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	0,00 €	82 997,64 €	85 490,04 €	82 997,64 €	85 490,04 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 492,40 €	0,00 €	2 492,40 €

CHÂTEAUROUX, TERRE DE SPORT

Une nuée de parapentes dans le ciel bleu azur, au dessus de Clos Jaunier, une myriade d'embarcations à la Vague du Rabioux, un groupe de vélos tout terrain ou une poignée de cyclistes, voilà des rencontres classiques au cœur du village.

Le basketteur Hugo Bianco.

De nombreux sites se prêtent à la pratique sportive comme l'aire d'envol de Serre Buzard, la voie équipée pour l'escalade de Roche Rousse, les 8 circuits de randonnées auxquels s'ajoute une belle portion du sentier GR 05, une boucle de 13,5 km aux Pinées pour vététiste confirmé, le site d'eau vive aménagé sur la Durance. Des circuits de randonnée sont entretenus par la Communauté de communes : Saint-Alban (8,90 km), Chemin de la Durance (3,60 km), Les Vignes (4,20 km), Roche Rousse (1,70 km), Cascade de la Pisse (11 km).

Le sport à Châteauroux c'est aussi : un club de foot dynamique qui a fêté ses 40 ans et qui permet à presque une centaine d'amateurs de pratiquer sa passion avec une grande convivialité ; une association de pêche qui assure la promotion de ce sport avec talent et apporte à des générations de petits castelroussins le bonheur de « taquiner » la truite. Pour la chasse, la commune dispose de plusieurs milliers d'hectares et d'une variété de gibier qui comble les inconditionnels.

Aux structures associatives, il faut ajouter la présence de plusieurs professionnels dans le village : bureau de moniteurs d'escalade et de canyoning, accompagnateurs en montagne, guides, moniteurs de sports d'eau vive. Déjà par le passé, de jeunes castelroussins ont marqué de leur empreinte le monde sportif français voire international !

On peut rappeler le titre de championne du monde junior d'escalade de Marie Guillet en 1994, la sélection de Siléa Bertrand au festival olympique de la jeunesse européenne en 2009. D'autres jeunes ont pratiqué un sport à haut niveau comme Marie-Laure Raoux en cyclisme ou Pascaline Le Mée en canoé-kayak, et le cycle continue. Ce journal n'a pas manqué de citer dernièrement les performances de Rémy Fournier en équitation, de l'équipe féminine de football, de Mélanie Blanc en ski alpin… D'ailleurs, Mélanie est admise à partir du mois d'août au lycée sportif de Villard-de-Lans, au pôle Espoir au sein du comité Alpes-Provence. Une nouvelle porte qui s'ouvre pour notre skieuse châteauroussine !

Des jeunes de la commune bénéficient déjà du dispositif sport-étude en étant inscrits sur la liste nationale des espoirs.

C'est le cas de Robin Leterrier qui est scolarisé à Villard-de-Lans depuis 1 an. Il a d'ailleurs terminé 3e au championnat de France sprint de ski de fond en U18 (moins de 18 ans) !

Au Creps d'Aix-en-Provence depuis 3 ans, Solène Amoros continue son ascension. Elle a été sélectionnée pour participer au Championnat d'Europe Edimbourg d'escalade les 13 et 14 juin dernier avec l'équipe de France jeune (épreuve difficulté) et participera aux Coupes du monde à Briançon et à Chamonix en juillet. Et, côté études, elle s'apprête à intégrer une école d'ingénieur !

Enfin, Hugo Bianco, 2,03 m, taillé pour le basket, après la classe sport de Gap, le Creps d'Aix-en-Provence, l'Insep de Paris, il est en terminale S en sport-étude à Antibes. Au sein de son équipe, il vient d'obtenir le titre de champion de France des U20 (moins de 20 ans).

Félicitons ces sportifs méritants qui arrivent à lier sport de haut niveau et scolarité !

Enfin Châteauroux, terre de sport, ce sont de belles manifestations passées (Rabioux River Festival jusqu'en 2009, courses de ski à Serre Buzard ou aux Pinées, il y a plus de 30 ans) et à venir comme le 12 juillet prochain avec une nouvelle course pédestre ou encore avec le rassemblement de professionnels comme la 4ème fête des accompagnateurs en montagne (AeM) : cet événement se déroule une fois par an et le dimanche 12 juillet, il aura lieu sur notre Commune, à la Vague du Rabioux. Une vingtaine d'AeM seront présents pour nous offrir une journée remplie d'activités dans le but de faire découvrir leur profession auprès du grand public. Chacun d'eux nous fera partager sa spécialité : nous passerons de la découverte des plantes à l'initiation à l'astronomie. Le programme est en ligne sur le site internet de la Commune.

Toutes les activités seront offertes, alors profitez-en !!!

E. Gaubert-Bouscara

Le skieur de fond Robin Leterrier.

N'hésitez pas à communiquer les particularités exemplaires de vos enfants (sport, art, culture...) au comité de rédaction de ce journal ...

LA MUSIQUE COMME ART DE VIVRE

Christian Berthier

Nouvellement installée à Châteauroux-les-Alpes, la famille Chyc s'est vite intégrée à la vie du village grâce, notamment à la musique.

Père fondateur de la tribu, Piotr est guitariste, compositeur, arrangeur ... Il enseigne à l'école intercommunale de musique d'Embrun, de l'Argentière la Bessée et de Guillestre et anime un atelier d'improvisation à Châteauroux. À ses côtés, Christèle, tout aussi passionnée de musique l'accompagne à la basse et au luth. Ensemble, ils forment le duo C. Chyc. Et ils ont transmis à leurs deux enfants leur passion de la musique avec Yan à la flûte et Lucas au trombone. Tous les quatre, ils ont créé la « Chyc trybu ».

De la musique classique au jazz, ils aiment les standards mais partent également sur des chemins de traverse en y ajoutant leur propre interprétation. Leur moteur, c'est faire partager la musique et vous les avez sans doute applaudis lors de la fête de la musique familiale organisée dans le jardin de la mairie. Cet été, ils seront notamment en concert à l'église de St-Marcellin, mardi 21 juillet à 18h. Vous pouvez aussi retrouver Piotr chaque jeudi à la salle des fêtes pour un échange musical à l'impro.

Renseignements sur le site : chyc-muzyk.net

MAMAN-BÉBÉ

Un groupe de rencontre a été mis en place par deux mamans de Châteauroux depuis le mois d'avril. L'idée est de former un petit groupe de jeunes mamans sur la commune pour se réunir une fois par mois afin de rompre le quotidien, l'isolement, discuter et échanger sur les expériences avec bébé et faire de nouvelles rencontres sur le village.

Des thèmes sont parfois donnés comme : le langage des signes sous forme de comptines, le portage de bébé. De temps en temps, Is belle de la médiathèque intervient pour une animation « Les livres, c'est bon pour bébé ».

Ces réunions sont complètement informelles, chacun y apporte son thème ou ses questions.

Ce rendez-vous se déroule à la salle du conseil de la mairie un mercredi par mois de 9h45 à 11h30.

Les rencontres reprendront en septembre! *(contact mairie)* ■

EAU, SOURCE DE VIE

Les COMPTEURS arrivent… 2016, 2017, ils seront posés…

Comment peut-on imaginer, une eau si capricieuse que les compteurs vont dompter ? Depuis des ruisseaux, nous avions une dérogation sur l'eau ; aujourd'hui faute d'en avoir demandé le renouvellement, la pose des compteurs est inéluctable. À notre grand désarroi ! Maitrise du gaspillage, répartition plus équitable des coûts… ont-ils dit !!

L'eau est une chose, le prix en est une autre.

Méfiance, demain la gestion de l'eau va être communautaire et vos redevances qui ont permis des économies conséquentes (budget excédentaire) risquent de tomber dans l'escarcelle de la Communauté des communes. Soyons prudents, allons voir ce qui peut s'adapter à notre eau, avant de prendre des décisions irréversibles. Deux sûretés valent mieux qu'une. Le RABIOUX se joue des obstacles qui se dressent devant lui. ■

LFEVM : Le Futur est Entre Vos Mains

NOUVELLE EXPOSITION À LA MAISON DU PARC

Cet été, des panneaux pédagogiques sont mis en place sur le thème : « La montagne, c'est quoi ? ». La montagne est racontée aux enfants par Fred et Adèle, accompagnés de Rosalie, un drôle d'insecte qui vit dans les forêts d'altitude. Cette exposition sera accompagnée d'animations ludiques pour découvrir la faune et la flore des montagnes. Petits et... grands sont bienvenus ! Tous les mardis de l'été, un rendez-vous avec les gardes-moniteurs est programmé, sous la forme d'une projection commentée : les glaciers, les oiseaux, les fleurs de montagne, l'habitat d'altitude, les programmes scientifiques… sont autant d'occasions de venir échanger sur les actions du Parc national des Écrins.

La Maison du Parc est ouverte toute l'année. Elle regroupe les bureaux du secteur de l'Embrunais et propose informations, documentations, expositions, animations, projections et les produits et ouvrages du Parc. L'accès est libre et adapté aux personnes à mobilité réduite. Tout au long de l'année, l'équipe du secteur de l'Embrunais est à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions et organise régulièrement des projections, causeries sur des thématiques variées.

Horaires d'ouverture : En juillet et août : du mardi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h, samedi 14h-18h

Contact : Place de l'Église – 05380 Châteauroux-les-Alpes

Tél. : **04 92 43 23 31**

Mail : *embrunais@ecrins-parcnational.fr*

ÉTAT-CIVIL

■ **Naissances :**

• Sofian Mondésir Febvre né le 30 mars, fils de Laïla Febvre et de Mickaël Mondésir

• Marius Lalfert né le 5 avril, fils de Mélia France et de Anaël Lalfert

• Louis Brenière né le 3 juin, fils de Lucie Anthoine et de Julien Brenière

• William Regnault né le 11 juin, fils de Céline Chabot et Christophe Regnault

■ **Décès :**

• Eyraud Agnès veuve Jaffrezic, décédée le 10 janvier

• Benedetto Angèle veuve Collet, décédée le 23 avril

• Blard Augusta veuve Bernard, décédée le 10 juin

Imprimé sur papier recyclé. **Directeur de la publication** : Jean-Marie Barral - **Rédacteur en chef** : Stéphanie Roux - **Ont participé à ce numéro** : Claude Blanchet, Cécile Dubois (PNE), Julien Brenière, Corinne Clivio-Leterrier, Henriette Collet, Véronique Gensul **Réalisation** : OMNIS **Impression** : Imprimerie LABOURE - EMBRUN.